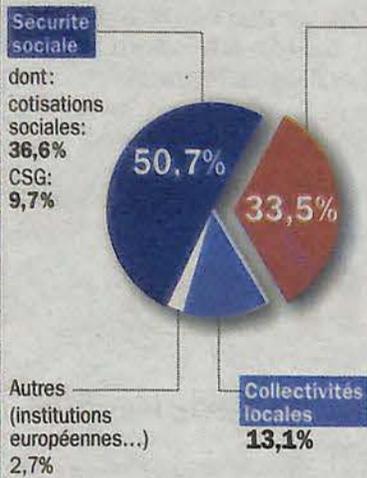
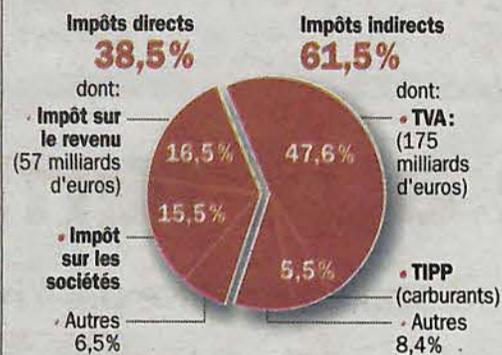
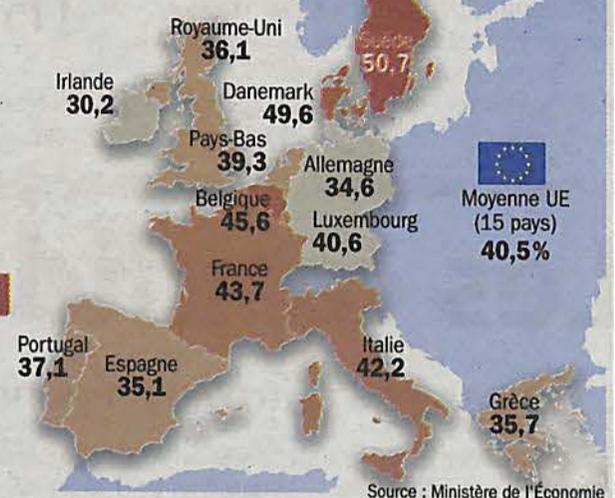


## Les prélèvements obligatoires

812 milliards d'euros de prélèvements obligatoires (en %)

État  
Soit 272 milliards d'euros de recettes fiscales prévues en 2007Leur poids en France...  
En % du PIB

...et chez nos voisins



## Leurs propositions



François Bayrou

## «Stabilité et simplification»

- ISF : fin des exemptions mais baisse du taux à 0,1% (jusqu'à 1,8% aujourd'hui)
- Pas d'impôts sur les successions inférieures à 200 000 euros
- Création d'une CSG locale pour faire baisser les dotations de l'État vers les collectivités locales



Jean-Marie Le Pen

## «Créer un choc fiscal»

- Quatre tranches pour l'impôt sur le revenu (0, 10, 15 et 20%) contre cinq aujourd'hui
- Trois tranches seulement pour l'impôt sur les sociétés pour les PME (0, 10, 15 et 20%) mais système inchangé pour les autres entreprises
- ISF : exonération de la résidence principale



Ségolène Royal

## «Faire le pari de la croissance»

- Annulation des baisses d'impôts accordées aux plus riches
- Taux d'impôt sur les sociétés plus bas si le bénéfice est réinvesti et plus haut s'il est distribué aux actionnaires
- Réforme de la fiscalité écologique



Nicolas Sarkozy

## «Réduire les impôts directs»

- Bouclier fiscal à 50 % des revenus (CSG et CRDS incluses)
- Droits de succession : exonération pour 95% des Français
- Heures supplémentaires : pas d'impôt supplémentaire pour le salarié
- Défisicalisation des emplois à domicile

## 4 Christian Saint-Etienne : « Notre système fiscal est une véritable incitation au départ »

Nous poursuivons notre série de dossiers « présidentielle » sur les sujets préoccupant le plus les Français.

Avec un taux de prélèvement obligatoire de 44 % (total des impôts et cotisations sociales relativement aux richesses produites) la France est un des pays les plus fiscalisés d'Europe. Pour Christian Saint-Etienne, professeur d'économie à Paris-Dauphine et François-Rabelais, de Tours, notre système est pénalisant dans une Europe hyperconcurrentielle. Il donne à *Nice-Matin* quelques pistes de réforme.

### – Quels sont les principaux défauts de la fiscalité française ?

– Dans cette campagne électorale (par ailleurs intéressante), aucun candidat ne semble être conscient des problèmes posés par la concurrence fiscale en Europe et la forte mobilité des capitaux, mais aussi du travail hautement qualifié (autant de ressources rares) qu'elle autorise désormais en son sein. J'insiste sur « en Europe » car, lorsqu'on évoque la délocalisation des capitaux, notre problème est ici et non pas avec la Chine. Or, sur quatre ressources fiscales importantes, notre système est une véritable incitation au départ. Sur l'IRPP, l'impôt sur les sociétés, l'épargne, les écarts sont considérables et, en plus, en Europe il n'y a guère qu'en France qu'existe l'ISF (lire l'encadré). Sur l'épargne, nous sommes presque deux fois plus élevés que la moyenne.

J'estime qu'en dix ans, 70 à 100 milliards d'euros ont quitté le territoire. Ce n'est pas nouveau : les banques suisses soulignent qu'en un siècle et par vagues successives, la fortune française partie pour l'étranger pour ne plus en revenir atteint maintenant les deux tiers de notre PIB actuel. »

### – Quelle est la réforme majeure à engager ?

– Notre fiscalité souffre moins d'un taux de prélèvement trop élevé que de ponctions particulièrement lourdes sur des richesses qui

peuvent quitter le territoire. Comment s'attaquer à cette question centrale ? Dans la mesure où nous avons besoin d'une gestion saine des finances publiques allant à l'équilibre, je ne pense pas qu'il faille engager une baisse globale de l'impôt. C'est pourquoi, pour compenser des baisses urgentes afin de freiner les sorties, il faut que monte en puissance la CSG et que la TVA joue un rôle plus important dans notre architecture. »

– **Ce sont des impôts proportionnels qui frappent uniformément les pauvres comme les riches...**

– Détrompez-vous. Un ménage fortuné qui, par exemple, paierait en volume dix fois plus de CSG qu'une famille pauvre, ne va pas dix fois plus chez le médecin ou n'utilise pas dix fois plus les bancs de l'école. En outre, baisser les charges sociales améliore la compétitivité des entreprises françaises, et de ce fait protège l'emploi des salariés. Afin de compenser le manque à gagner pour l'État, on augmenterait la TVA. Ce transfert protège d'abord le travail des salariés peu qualifiés, les plus modestes. »

JEAN-LOUIS GOMBEAUD

## Quelle réforme de l'ISF ?

Maintenant que la Suède a annoncé la suppression d'ici à la fin de cette année de l'impôt sur la fortune qui, chez elle, datait de 1947, la France reste la seule dans l'Union européenne, avec l'Espagne, à être dotée d'un ISF. Cependant, entre les deux versants des Pyrénées, il existe une grande différence : en France, l'ISF s'ajoute à une fiscalité parmi les plus lourdes d'Europe alors qu'en Espagne, il complète une fiscalité parmi les plus légères. Face à cette exception française, les candidats ont des solutions diverses. Nicolas Sarkozy propose de baisser le bouclier fiscal (CSG et CDRS comprises) à 50 % du revenu (aujourd'hui 71 %). Il veut aussi introduire la possibilité de déduire de la cotisation ISF dans la limite de 50 000 € les sommes investies dans les PME. Ségolène Royal, qui propose d'annuler les baisses d'impôts entrées en vigueur depuis 2002, souhaite rétablir l'ISF au niveau atteint à cette date et engager la suppression du bouclier fiscal mis en place par le gouvernement Villepin. François Bayrou propose de substituer à l'actuel ISF progressif un ISF proportionnel qui s'établirait à un pour mille de la valeur du patrimoine au-dessus du seuil actuel de déclenchement de l'ISF (760 000 €). Jean-Marie Le Pen veut retirer du calcul de l'ISF la valeur de l'habitation principale et Marie-George Buffet propose de tripler l'ISF au-dessus de 1,2 million d'€.



Selon Christian Saint-Etienne, « aucun candidat ne semble être conscient des problèmes posés par la concurrence fiscale en Europe et la forte mobilité des capitaux ». Photo Sébastien Nogier